
Conseil Supérieur de l'Éducation du lundi 20 juin 2022 en présence du nouveau Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Pap Ndiaye

Au lendemain des élections législatives, la présence et l'écoute du Ministre à ce Conseil laisse entrevoir une ouverture vers un dialogue apaisé et plus d'écoute, que le SNPTES-Unsa appelle de ses vœux. Le Ministre a en effet déclaré vouloir fonder son action sur un dialogue renforcé avec la communauté éducative.

Cette séance a été l'occasion de lui faire part de l'état de fragilité actuel de notre système éducatif, et notamment du malaise qui s'est insinué parmi les personnels depuis plusieurs années, aggravé par les réformes successives menées au pas de course, et à la nette dégradation du dialogue social ...

Le constat est amer : épuisement généralisé, dévalorisation des métiers, précarisation des personnels, départs de plus en plus fréquents, difficultés à recruter ... et la crise sanitaire a été un révélateur de cette inquiétante fragilité, dont il conviendrait d'anticiper d'urgence les conséquences.

Le SNPTES estime qu'il est urgent d'inverser la tendance, en agissant sur plusieurs leviers :

- conditions de travail ;
- formations de pointe avec les moyens nécessaires ;
- augmentation significative du point d'indice ;
- revalorisation des grilles salariales ;
- mesures pour le pouvoir d'achat et des bas salaires, autres que des mesurètes « pansements sur une jambe de bois » ;
- reconnaissance de TOUS les personnels.

Il serait temps en effet de faire en sorte de ne plus oublier systématiquement certaines catégories de personnels des mesures de revalorisation indemnitaires et d'amélioration de carrières négociées au sein de l'éducation nationale, et en particulier les personnels ITRF.

Leur investissement et leur engagement au service de la communauté éducative ont largement contribué à maintenir la continuité de service pendant la difficile et longue période épidémique que nous avons tous vécue.

Sans ces personnels à forte technicité, qui recouvrent un large éventail de métiers, le service de l'éducation ne pourrait pas fonctionner au quotidien.

Le SNPTES est en attente d'un signe fort envers ces personnels, et Monsieur le Ministre a été destinataire de la [pétition](https://tinyurl.com/3jmmhn54) (<https://tinyurl.com/3jmmhn54>).

En effet, les engagements oraux que nous avons obtenus de Monsieur le Directeur général des ressources humaines d'un abondement budgétaire dans la prochaine loi de finances de 2023 suscite un réel espoir de voir se réaliser, enfin, l'harmonisation de l'ensemble des régimes indemnitaires entre tous les personnels exerçant dans ce ministère.

Choisy-le-Roi, le 20 juin 2022